

Dépôt de projets de loi

M. le Président: Le député d'Essex—Windsor (M. Langdon) veut-il invoquer le Règlement?

M. Langdon: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je veux simplement m'expliquer à l'instar des députés de Cowichan—Malahat—Les Îles (M. Manly) et de Vancouver-Est (M^{me} Mitchell) et faire savoir combien je regrette de ne pas avoir été présent lors du vote et que j'aurais certes voté de la même façon que mon caucus à cet égard.

M. le Président: Je veux remercier le député d'avoir attiré l'attention de la Chambre sur cette question. D'autres députés invoquent-ils le Règlement?

Mme Mitchell: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement.

M. le Président: La députée de Vancouver-Est invoque le Règlement.

Mme Mitchell: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement à propos de renseignements importants. Cela concerne une question qui a été mentionnée précédemment pendant la présentation des pétitions. Je voudrais vous dire, monsieur le Président, et par votre intermédiaire, à la Chambre, que nous avons reçu un télégramme . . .

M. le Président: Je reconnais que la députée soulève une question importante, mais il est difficile pour la présidence d'en voir la pertinence à ce stade.

M. Parry: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement.

M. le Président: Je donne la parole au député de Kenora—Rainy River (M. Parry).

M. Parry: Monsieur le Président, je suis arrivé également trop tard pour le vote. Je voudrais demander que la Chambre veuille bien considérer que j'aurais voté en accord avec mon parti.

M. le Président: Il est difficile pour la présidence de ne pas faire remarquer qu'un jour où il y a autant de votes, les députés ont certainement beaucoup d'occasions de participer.

Le ministre de la Justice (M. Hnatyshyn). Reporté.

Le ministre de la Justice. Reporté.

Le ministre du Travail (M. Cadieux). Reporté.

M. Benjamin: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement.

M. le Président: Le député de Regina-Ouest (M. Benjamin) invoque le Règlement.

M. Benjamin: Monsieur le Président, puisque nous sommes impatients de passer aux projets de loi émanant du gouvernement et puisque le ministre du Travail (M. Cadieux) est ici, je demande le consentement unanime de la Chambre pour entamer le débat sur le projet de loi inscrit au nom du ministre du Travail concernant une Loi sur le maintien de l'exploitation des ports.

• (1550)

M. le Président: Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: Non.

M. Nystrom: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Comme vous le savez, monsieur le Président, le député de Nickel Belt (M. Rodriguez) est malade. J'ai eu l'occasion de communiquer avec son bureau et il m'a dit que si la Chambre y consentait à l'unanimité je pourrais présenter ce projet de loi en son nom . . .

Des voix: Non.

M. Nystrom: Je le répète, le député est malade. Il l'est depuis un certain temps. Il a dit que si la Chambre avait l'obligance de lui accorder son consentement unanime, je pourrais présenter en son nom un projet de loi tendant à modifier la Loi électorale du Canada.

M. le Président: A l'ordre. Le député m'informe qu'il sollicite le consentement unanime pour présenter un projet de loi inscrit au nom du député de Nickel Belt (M. Rodriguez). Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

M. Robinson: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Au nom du député de Nickel Belt (M. Rodriguez), je demande l'autorisation de présenter un autre projet de loi que, sauf erreur, Votre Honneur n'a pas encore mis à l'étude. Un certain nombre de projets de loi sont inscrits au nom du député de Nickel Belt et, en son nom, je demande à présenter . . .

Des voix: Non! Non!

M. Robinson: Si les députés avaient la courtoisie de me laisser terminer . . .

Des voix: Non!

M. Fennell: La même courtoisie dont vous avez fait preuve à notre endroit?

M. Broadbent: Sûrement pas si moche.

M. Fennell: Au moins, vous êtes honnête.

M. Robinson: Au nom du député de Nickel Belt, je demande l'autorisation de présenter un projet de loi visant à modifier la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions, les coupons de promotion et les timbres primes.

M. le Président: Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

M. Nystrom: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je le répète, les collaborateurs du député de Nickel Belt avec qui j'ai communiqué m'ont prié de demander à la Chambre si elle consentirait à l'unanimité à étudier le projet de loi tendant à modifier la Loi sur les faillites. Il s'agit d'un projet de loi que le député de Nickel Belt voulait faire avancer. Je suis sûr que s'il était là, il le présenterait lui-même.